

Les balises de détresse (ELT)

Nom de l'étudiant :			
Groupe :		Date :	
Cours :	280-165-EM	Note obtenue :	/ 20

Un point sera retiré par information manquante dans les deux premières lignes du tableau ci-dessus.

La préparation est à remettre au début de la première séance des laboratoires en rotation aux hangars (*) !

(*) La note nulle sera attribuée pour toute préparation non faite.

1. Objectifs de la séance de laboratoire

- Initier les étudiants aux différents types de balises de détresse utilisées à bord d'aéronefs.
- Connaître les éléments de réglementation liés à l'installation et à l'usage des balises de détresse à bord d'aéronefs.
- Effectuer la vérification d'une balise de détresse sur un aéronef (la partie pratique de ce laboratoire est réalisée simultanément avec le laboratoire de vérification des systèmes de radiocommunication).

Les étudiants devront faire preuve d'initiatives en matière de recherche d'informations pertinentes (bibliothèque, Internet, ...)

2. Documents de référence

- RAC/Normes parties V et IV.
- Avis de navigabilité de Transports Canada.
- Notes de cours ENA-ELT02-xxFR-ALL.

3. Préparation (20 points)

Revoir les notes de cours référencées au paragraphe # 2.

Préalablement à la séance, les étudiants auront répondu aux questions suivantes. Ils remettront les deux premières pages de ce rapport au professeur en entrant en classe.

1. Que signifient les acronymes suivants (2 points) :		
	ELT	
	SAR	
2. Quelles sont les trois fréquences (*) en usage par les balises de détresse d'aéronefs (3 points) ?		

(*) N'oubliez d'indiquer les unités. Une réponse sans unité ne sera pas considérée comme valable.

3. Mise en situation : Vous êtes propriétaire d'un Cessna 152 destiné à effectuer des entraînements en circuits d'aérodrome et titulaire d'un certificat d'opérateur d'unité de formation au pilotage. Êtes-vous tenu d'équiper cet avion d'une balise de détresse ? Sur quel élément du RAC vous basez-vous pour motiver votre réponse (2 points) ?

OUI.

NON.

Référence du RAC :

4. Quel est le code 24 bits de l'avion immatriculé C-GQIT exprimé en octal et en hexadécimal (2 points) ?

Octal :

Hexadécimal :

5. Au Canada, où doit être inscrite votre balise ELT fonctionnant sur 406 MHz (2 points) ?

Référence du RAC :

6. Quand pouvez-vous déclencher une balise de détresse fonctionnant sur 121.50 MHz et 406 MHz à fins de test sur un aéronef (3 points) ?

Référence du RAC :

7. Mise en situation : Vous êtes exploitant d'un hélicoptère Eurocopter AS350B3 AStar effectuant du travail aérien au Canada conformément aux dispositions du RAC en la matière (RAC 702). La balise ELT est tombée en panne et a été envoyée en réparation. De combien de jours disposez-vous pour réinstaller la balise en état de fonctionnement (2 points) ?

Référence du RAC :

8. Quel est l'intervalle de maintenance en matière d'essai de fonctionnement d'une balise ELT fonctionnant sur 121.50 MHz et 406 MHz qui n'est pas alimentée par une batterie à réactivation par l'eau (2 points) ?

Référence du RAC :

9. La balise de détresse ARTEX C406-2HM est-elle certifiée au Canada (2 points) ?

OUI.

NON.

Référence :